



## Remplacer un moteur par un autre de type différent: formalités?

Par **hap**, le **21/08/2014** à **21:02**

Bonjour,

mon garagiste me propose de changer mon moteur de voiture en panne par un autre d'occasion récupéré sur une épave. Mais les caractéristiques diffèrent.

Le type du moteur qu'il veut monter est différent de l'actuel, bien que techniquement compatible il est un peu plus puissant.

Est-ce légal?

Et quelles démarches faut-il effectuer pour être en règle?

D'avance merci

Par **Visiteur**, le **22/08/2014** à **10:21**

Bjr,

repasser le véhicule à la DRIRE ? ancien service des mines... Pour qu'ils contrôlent si la modif est acceptable et autoriser le véhicule à rouler. Mais franchement, pas sûr que ça en vaille la peine ? A moins que la différence de puissance soit considérable ?!

Par **domat**, le **22/08/2014** à **10:26**

bjr,

si vous avez l'accord de la DRIRE, il vous faudra refaire la carte grise avec le document remis par les mines.

cdt